



**République du Sénégal**

Un Peuple – Un But – Une Foi

\*\*\*\*\*

**MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET**

\*\*\*\*\*

**RAPPORT D'EXECUTION BUDGETAIRE  
DU DEUXIEME TRIMESTRE 2025**

**Août 2025**

## AVANT-PROPOS

Le présent rapport d'exécution budgétaire s'inscrit dans le cadre de l'obligation de transparence et de reddition de comptes qui incombe au Gouvernement en matière de gestion des finances publiques. Il est élaboré en application de l'article 70 de la loi organique n° 2020-07 du 26 février 2020 relative aux lois de finances. Il est publié selon une fréquence trimestrielle, conformément aux dispositions prévues au point 6.6 de l'annexe à la loi n° 2012-22 du 27 décembre 2012 portant Code de transparence dans la gestion des finances publiques.

À travers l'élaboration et la diffusion de ce rapport, le Gouvernement réaffirme son engagement en faveur de la transparence budgétaire et de la bonne gouvernance financière.

Ce rapport présente une analyse exhaustive de la situation d'exécution du budget de l'Etat au terme du deuxième trimestre 2025, établie au regard des prévisions de la loi n° 2025-02 du 28 juin 2025 portant Loi de Finances rectificative pour l'année 2025. Il présente, outre le point sur la conjoncture économique internationale et nationale, la situation détaillée de :

- la mobilisation des recettes du budget général ;
- l'exécution des dépenses du budget général ;
- l'exécution des ressources et des charges de trésorerie (financement) ;
- la situation d'exécution du Fonds national de Retraite (FNR) ;
- la situation d'exécution budgétaire du secteur parapublic.

**Table des matières**

AVANT-PROPOS .....	2
Liste des tableaux .....	4
Liste des graphiques .....	4
Liste des sigles et abréviations .....	5
RESUME .....	6
I. ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE .....	8
II. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL .....	9
II.1 Les recettes fiscales .....	9
II.1.1 Les impôts directs .....	10
II.1.2 Les impôts indirects .....	11
II.1.2.1 Les taxes sur les biens et services (TBS) .....	11
II.1.2.2 Les droits de porte et autres droits de douane .....	11
II.1.2.3 Les autres droits et taxes .....	12
II.2 Les recettes non fiscales .....	12
II.3 Les dons budgétaires .....	12
III. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL .....	13
III.1 Les dépenses ordinaires .....	14
III.1.1 Les charges financières de la dette .....	14
III.1.2 Les dépenses de personnel .....	14
III.1.3 Les dépenses d'acquisition de biens et services .....	14
III.1.4 Les transferts courants .....	16
III.2 Les dépenses en capital .....	19
III.2.1 Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes .....	19
III.2.1.1 Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat .....	19
III.2.1.2 Les Transferts en capital .....	20
III.2.2 Les dépenses d'investissement financées par ressources extérieures .....	22
IV. DEFICIT BUDGETAIRE A FIN JUIN 2025 .....	24
V. SITUATION D'EXECUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DE TRESORERIE (FINANCEMENT) .....	25
V.1 Les ressources de trésorerie .....	26
V.2 Les charges de trésorerie .....	26
VI. EXECUTION DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE .....	27
VII. SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE DES ORGANISMES PUBLICS .....	27

**Liste des tableaux**

TABLEAU 1 : SITUATION DES RESSOURCES BUDGETAIRE A FIN JUIN 2025 .....	9
TABLEAU 2 : SITUATION DES RECETTES A FIN JUIN 2025 .....	10
TABLEAU 3 : SITUATION DES DONS EN CAPITAL A FIN JUIN 2025 .....	13
TABLEAU 4 : SITUATION D'EXECUTION DES DEPENSES DU BUDGET GENERAL .....	13
TABLEAU 5 : REPARTITION DES TIRAGES PAR SECTEUR ECONOMIQUE .....	23
TABLEAU 6 : SITUATION DES DECAISSEMENTS DES RETROCESSIONS .....	24
TABLEAU 7 : LE DEFICIT BUDGETAIRE A FIN JUIN 2025 .....	25
TABLEAU 8 : LES RESSOURCES ET LES CHARGES DE TRESORERIE.....	25

---

**Liste des graphiques**

FIGURE 1 : EVOLUTION DE L'EXECUTION DES DEPENSES DE BEINS ET SERVICES .....	15
FIGURE 2 : REPARTITION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE BIENS ET SERVICES A FIN JUIN 2025 .....	16
FIGURE 3 : EVOLUTION DE L'EXECUTION DES DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS .....	17
FIGURE 4 : REPARTITION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE TRANSFERTS COURANTS .....	18
FIGURE 5 : REPARTITION FONCTIONNELLE DES INVESTISSEMENT EXECUTES PAR L'ÉTAT ....	20
FIGURE 6 : EVOLUTION DE L'EXECUTION DES DEPENSES DE TRANSFERTS EN CAPITAL .....	21

## Liste des sigles et abréviations

<b>AE</b>	Autorisation d'Engagement
<b>APD</b>	Aide publique au Développement
<b>ANSD</b>	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>BAD</b>	Banque africaine de Développement
<b>BID</b>	Banque islamique de Développement
<b>BM</b>	Banque mondiale
<b>CP</b>	Crédit de Paiement
<b>CST</b>	Comptes spéciaux du Trésor
<b>COSEC</b>	Conseil sénégalais des Chargeurs
<b>DGB</b>	Direction générale du Budget
<b>DGCPT</b>	Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor
<b>DGD</b>	Direction générale des Douanes
<b>DGID</b>	Direction générale des Impôts et des Domaines
<b>DPBEP</b>	Document de Programmation budgétaire et économique pluriannuelle
<b>FERA</b>	Fonds d'Entretien routier autonome
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>IRVM/IRCM</b>	Impôt sur le revenu des valeurs mobilières/Impôt sur les capitaux mobiliers
<b>LFI</b>	Loi de Finances initiale
<b>LFR</b>	Loi de Finances rectificative
<b>LOLF</b>	Loi organique relative aux lois de finances
<b>MFB</b>	Ministère des Finances et du Budget
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PforR</b>	Prêt-programme pour les Résultats
<b>PROMAD</b>	Programme de Modernisation de l'Administration des Douanes
<b>PSE</b>	Prélèvement pour le Secteur de l'Energie
<b>PUDC</b>	Programme d'Urgence de Développement communautaire
<b>TOFE</b>	Tableau des Opérations financières de l'Etat
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur ajoutée
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest africaine

## RESUME

1. L'exécution du budget de l'Etat au premier semestre 2025 s'inscrit dans un contexte économique mondial caractérisé par un ralentissement de la croissance américaine, un rebond en Zone euro et un dynamisme des économies émergentes, notamment la Chine. Dans l'espace UEMOA, l'activité économique est demeurée soutenue tandis qu'au plan national, le PIB réel a affiché une performance au premier trimestre 2025, avec une croissance de 12,1%, en rythme annuel, portée essentiellement par l'exploitation des hydrocarbures.
2. **Les ressources du budget général**, mobilisées à fin juin 2025, sont arrêtées à 4 474,1 milliards de francs CFA, soit 43,1% des prévisions de la Loi de Finances rectificative (10 384,5 milliards de francs CFA).
3. **Les recettes du budget général** se sont élevées à 2 226,3 milliards de francs CFA sur un objectif annuel de 4 668,9 milliards, soit un taux de recouvrement de 47,7%. En glissement annuel, elles ont progressé de 175,3 milliards de francs CFA (+8,5%), en lien avec le regain de l'activité économique et les efforts des services chargés de la mobilisation des recettes.
4. **Les impôts directs** se distinguent particulièrement avec un taux de réalisation de 60,3% (913,9 milliards de francs CFA), sur le premier semestre. L'impôt sur les sociétés a atteint 392,3 milliards francs CFA tandis que **les impôts indirects** ont été réalisés à hauteur 1 074,2 milliards de francs CFA.
5. **Les recettes non fiscales** ont été mobilisées pour un montant de 116,6 milliards de francs CFA, soit un niveau de recouvrement de 41,2% par rapport à l'objectif annuel.
6. **Les dons budgétaires** ont été mobilisés à hauteur 19,3 milliards de francs CFA, soit **8,0%** de l'objectif annuel de 241,6 milliards de francs CFA et sont constitués exclusivement de dons en capital.
7. **Les ressources de trésorerie** ont été mobilisées à hauteur de 2 247,8 milliards de francs CFA, soit 39,3% du besoin de financement annuel arrêté dans la LFR 2025. Les fonds mobilisés sur les marchés bancaires et financiers dominant avec 1 677 milliards de francs CFA (74,6% des ressources) tandis que les prêts programmes affichent un taux de réalisation de 3,5%, soit 20,7 milliards de francs CFA.
8. A fin juin 2025, **les dépenses du budget général** ont été exécutées pour un montant de 2 814,6 milliards de francs CFA, représentant 41,9% des prévisions de la LFR. Cette réalisation masque toutefois des disparités entre les catégories de dépenses (dépenses de fonctionnement et dépenses d'investissement).

9. **Les dépenses de fonctionnement** sont exécutées à hauteur de 50,4% des prévisions (2 232,7 milliards de francs CFA). Elles sont dominées par les transferts courants qui ont atteint 844,9 milliards de francs CFA. Par ailleurs, la masse salariale a progressé de 3,3% en glissement annuel pour se porter à 724,1 milliards de francs CFA à fin juin 2025.
13. **Les dépenses en capital** ont été exécutées à hauteur de 581,9 milliards de francs CFA mobilisés, soit 30,1% des prévisions. Les investissements sur ressources internes ont affiché un niveau de réalisation de 31,8% (186,6 milliards de francs CFA). Pour leur part, les investissements sur ressources externes – hors rétrocessions et PforR) ont été exécutés à hauteur de 395,3 milliards de francs CFA.
14. **Les charges de trésorerie** ont été couvertes à hauteur de 1 490,4 milliards de francs CFA, réparties principalement entre l'amortissement de la dette (1 331,2 milliards de francs CFA) et l'apurement des arriérés extérieurs (138,6 milliards de francs CFA).
15. **Le déficit budgétaire**, à fin juin 2025, est ressorti à 588,3 milliards de francs CFA, soit 34,7% de la cible de déficit annuel fixée à 1 695,9 milliards de francs CFA.
16. **Les financements mobilisés** à hauteur de 2 247,8 milliards de francs CFA ont permis de couvrir les charges de trésorerie et le déficit budgétaire d'un montant total de 2 078,8 milliards de francs CFA. Le rapport de couverture des besoins s'est établi à 1,08.
17. Le Fonds National de Retraite maintient son équilibre avec des recettes de 91,2 milliards de francs CFA et des dépenses de 78,0 milliards de francs CFA. Il dégager un excédent de 13,2 milliards de francs CFA (+0,8 milliard de francs CFA par rapport à 2024), en lien avec l'augmentation du nombre de cotisants (+11 872).
18. Les **160 organismes publics** suivis cumulent un budget de 1 458,9 milliards de francs CFA, avec un niveau d'absorption global de **29,9%** (435,6 milliards de francs CFA). L'encours de leur dette s'élève à 820,3 milliards de francs CFA, dominé par la dette bancaire (536,3 milliards de francs CFA), principalement concentrée sur le FERA (512,1 milliards de francs CFA).

## I. ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

**L'activité économique mondiale** au premier semestre 2025 a présenté des évolutions contrastées selon les régions. Tandis que les États-Unis ont connu un ralentissement notable, la Zone euro a enregistré un rebond de croissance et les économies émergentes ont fait preuve d'un dynamisme.

**L'économie américaine** a montré des signes de décélération avec une croissance de 2,0% au premier trimestre 2025, en recul par rapport aux 2,9% enregistrés à la même période de l'année précédente. Ce ralentissement s'explique principalement par les anticipations d'approvisionnement en biens étrangers en vue d'atténuer les effets de l'entrée en vigueur des nouveaux droits de douane envisagés par l'Administration Trump.

La **Zone euro**, par contre, a connu une amélioration sensible de sa situation économique, avec une croissance de 1,2% au premier trimestre 2025, soit plus du double du niveau de 0,5% observé un an auparavant. Cette progression est essentiellement attribuable à l'orientation accommodante de la politique monétaire de la Banque centrale européenne.

Les économies émergentes ont maintenu leur dynamisme durant cette période. **En Chine**, le PIB a maintenu un rythme élevé de progression de 5,4%, contre 5,3% un an auparavant, sous l'effet notamment de la vigueur des exportations et de l'assouplissement des politiques budgétaire et monétaire. **La croissance de l'économie sud-africaine** a également progressé, passant de 0,4% à 0,8% de, portée par la consommation privée dans un contexte de détente inflationniste favorable aux ménages.

**Le Nigeria**, partenaire commercial majeur des pays de l'UEMOA, a connu un raffermissement de sa croissance, passant de 2,7% à 3,1%.

**L'Union économique et monétaire Ouest-africaine (UEMOA)** s'est distinguée par une accélération de sa croissance, atteignant 7,1% contre 5,9% l'année précédente.

**Au plan interne**, l'activité économique a enregistré une croissance de 12,1% au premier trimestre 2025 par rapport à la même période de l'année précédente. L'exploitation des hydrocarbures constitue le facteur déterminant de cette performance. En effet, hors activités pétrolières et gazières, la croissance du PIB se situe à un niveau plus modéré de 3,1%. Cette différence illustre l'impact majeur des nouveaux gisements d'hydrocarbures sur l'économie nationale.

## II. LES RECETTES DU BUDGET GENERAL

Les recettes du budget général ont été mobilisées à hauteur de 2 226,3 milliards de francs CFA pour une prévisions de 4 668,9 milliards de francs CFA base LFR. Elles sont constituées des recettes fiscales, des recettes non fiscales et des dons budgétaires.

**Tableau 1 : Situation des ressources budgétaire à fin juin 2025**  
(en milliards de francs CFA)

Nature des recettes	LFR 2025 (1)	Réalisations (2)	Taux de réalisation (3) = (2) / (1)
Recettes fiscales et non-fiscales (1)	4 382,3	2 207,0	50,4%
<i>Recettes fiscales</i>	4 099,6	2 090,4	51,0%
<i>Recettes non-fiscales</i>	282,7	116,6	41,2%
Dons (2)	286,6	19,3	8,0%
<i>Dons budgétaires</i>	45,0	0,0	
<i>Dons en capital</i>	241,6	19,3	42,8%
<b>Total recettes budgétaires</b>	<b>4 668,9</b>	<b>2 226,3</b>	<b>47,7%</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (comité des recettes)

### II.1 Les recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont établies à 2 090,4 milliards de francs CFA à fin juin 2025, soit 51,0% de l'objectif annuel de 4 099,6 milliards francs CFA. En glissement annuel, elles ont progressé de 187,8 milliards de francs CFA, soit 9,9%. Cette performance, portée par l'amélioration tant des impôts directs que des impôts indirects, reflète les efforts des services de recouvrement, notamment la DGID et la DGD.

**Tableau 2 : Situation des recettes à fin juin 2025** (en milliards de francs CFA)

	Obj LFR	Real 2025						Réalisation
		LF2025	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	
<b>1- IMPOTS DIRECTS</b>	<b>1515,1</b>	<b>97,7</b>	<b>187,1</b>	<b>108,6</b>	<b>108,6</b>	<b>163,9</b>	<b>247,9</b>	<b>913,9</b>
Impôts sur les sociétés	456,9	1,4	119,4	13,2	26,5	80,9	150,9	392,3
Impôts sur le revenu (y.c reten CCAP et acompte import)	898,0	62,0	54,4	86,1	65,2	66,3	76,2	410,2
<i>dont IR recouverts par DGD</i>	840,7	57,7	50,2	81,7	60,8	61,9	71,7	384,0
<i>dont retenues CCAP</i>	57,3	4,3	4,2	4,4	4,4	4,4	4,5	26,2
CFCE	53,0	4,6	5,5	4,8	4,0	4,2	4,3	27,4
IRVM / IRCM	91,7	28,6	6,8	3,6	11,7	12,1	16,2	79,1
Taxe sur la plus value immobilière	15,5	1,2	1,0	0,9	1,2	0,3	0,3	4,9
								0,0
<b>2- IMPOTS INDIRECTS</b>	<b>2634,2</b>	<b>187,1</b>	<b>161,4</b>	<b>183,9</b>	<b>182,8</b>	<b>188,9</b>	<b>170,0</b>	<b>1074,2</b>
<b>2.1 TAXES SUR BIENS ET SERVICES (y compris TVA porte)</b>	<b>2086,9</b>	<b>146,1</b>	<b>122,1</b>	<b>146,4</b>	<b>142,0</b>	<b>144,2</b>	<b>130,3</b>	<b>831,1</b>
<b>Taxes sur biens et services intérieurs (hors Tva import)</b>	<b>1295,7</b>	<b>91,5</b>	<b>70,3</b>	<b>89,9</b>	<b>84,6</b>	<b>82,5</b>	<b>70,3</b>	<b>489,1</b>
TVA intérieure hors pétrole	625,1	41,8	28,1	46,7	31,8	41,6	27,3	217,3
TVA intérieure pétrole	41,6	1,5	6,1	2,2	3,6	0,0	0,0	13,5
Taxe sur les activités Financières TAF (y compris TOB)	144,1	12,4	8,5	9,1	10,6	9,2	10,7	60,4
Taxe sur la Consommation Hors pétrole	117,7	6,2	5,3	9,0	8,5	9,1	7,3	45,3
Taxe spécifique pétrole (y compris TUR)	262,0	15,3	18,0	19,2	16,8	18,1	19,1	106,4
Taxe sur les véhicules	22,8	1,8	2,1	1,5	1,3	1,4	1,6	9,7
Taxe sur les contrats d'assurance	14,3	2,5	0,1	0,3	2,1	0,9	2,0	7,8
Taxe spéciale sur le Ciment	24,0	1,9	2,1	1,9	1,6	2,2	2,1	11,8
CSMC	0,8	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
CST/CODEC	40,1	7,7	0,0	0,0	7,6	0,0	0,0	15,3
Prélèvement sur les compagnies d'assurances (PCA)	3,2	0,4	0,0	0,0	0,6	0,0	0,2	1,4
								0,0
<b>Pm : TOTAL recouverts par DGD Douanes</b>	<b>1338,5</b>	<b>95,6</b>	<b>91,1</b>	<b>94,0</b>	<b>98,3</b>	<b>106,4</b>	<b>99,7</b>	<b>585,1</b>
<b>TVA à l'import</b>	<b>791,2</b>	<b>54,6</b>	<b>51,8</b>	<b>56,5</b>	<b>57,4</b>	<b>61,7</b>	<b>60,0</b>	<b>342,0</b>
Tva import hors pétrole	565,0	42,4	38,1	39,0	41,2	43,0	40,5	244,1
Tva import pétrole	226,2	12,2	13,8	17,5	16,2	18,7	19,5	97,9
<b>2.2 DROIT DE PORTE &amp; autres DD</b>	<b>451,1</b>	<b>34,6</b>	<b>30,8</b>	<b>31,0</b>	<b>33,5</b>	<b>35,8</b>	<b>32,4</b>	<b>198,0</b>
Droit de porte hors pétrole (y redev nda.)	376,4	31,7	27,1	27,1	28,7	30,2	27,1	171,9
Droit de porte pétrole	74,7	3,0	3,8	3,9	4,8	5,6	5,3	26,2
PSE rapatrié	24,0	0,1	2,8	1,2	1,4	2,5	1,4	9,4
COSEC rapatrié	25,5	1,8	1,7	1,5	1,6	1,9	1,7	10,2
PROMAD	46,7	4,5	4,0	3,8	4,3	4,5	4,3	25,5
Taxes à l'exportation d'Arachides								
<b>3- DROITS ENREGIST. ET TIMBRE</b>	<b>145,2</b>	<b>6,6</b>	<b>8,2</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>6,4</b>	<b>8,9</b>	<b>44,1</b>
Droits enregistrements, hypothèque	105,6	4,2	5,6	4,7	4,8	3,4	6,5	29,1
Droits de timbre	39,6	2,4	2,6	2,3	2,3	3,0	2,4	15,0
<b>4- FSIPP (y compris FSIPP SAR)</b>	<b>65,2</b>	<b>7,1</b>	<b>0,0</b>	<b>14,7</b>	<b>6,9</b>	<b>10,2</b>	<b>19,3</b>	<b>58,2</b>
<b>5-Recettes fiscales issues de l'exploitat° Pétrole</b>								
<b>RECETTES FISCALES (1+2+3+4)</b>	<b>4359,6</b>	<b>298,5</b>	<b>356,7</b>	<b>314,2</b>	<b>305,4</b>	<b>369,4</b>	<b>446,1</b>	<b>2090,4</b>
<b>5- Revenus du domaine</b>	<b>28,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,9</b>	<b>3,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,0</b>	<b>1,4</b>	<b>7,8</b>
Recettes ARTP (redev.radioelectrique)	21,6	0,0	17,0	8,4	0,6	0,6	0,9	27,6
<b>Dividendes et produits financiers</b>	<b>69,6</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>9,3</b>	<b>28,2</b>	<b>4,8</b>	<b>3,1</b>	<b>45,6</b>
<i>dont dividendes</i>	51,8	0,0	0,0	9,3	7,7	4,7	3,1	24,7
<i>dont intérêts créditeurs</i>	1,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,3
<i>dont commissions de transferts</i>	16,6	0,0	0,0	0,0	20,5	0,0	0,0	20,5
<b>6- Autres recettes non fiscales</b>	<b>1,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>
<b>7- Recettes non fiscales / exploitat° Pétrole</b>	<b>68,6</b>	<b>6,3</b>	<b>5,0</b>	<b>7,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,2</b>	<b>4,3</b>	<b>35,4</b>
<b>RECETTES NON FISCALES (5+6)</b>	<b>190,0</b>	<b>7,3</b>	<b>23,1</b>	<b>28,0</b>	<b>35,8</b>	<b>12,7</b>	<b>9,7</b>	<b>116,6</b>
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>4549,6</b>	<b>305,8</b>	<b>379,9</b>	<b>342,2</b>	<b>341,2</b>	<b>382,1</b>	<b>455,8</b>	<b>2207,0</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (Comité de recettes)

### II.1.1 Les impôts directs

Ils sont recouverts à 913,9 milliards de francs CFA pour un objectif annuel de 1 515,1 milliards, soit un taux de réalisation de 60,3%. Par rapport au premier semestre de l'année 2024, les impôts directs ont enregistré une progression de 115,6 milliards ou +14,5%.

Cette performance est imputable principalement à la bonne tenue des catégories d'impôts suivantes :

- **l'impôt sur les sociétés** : recouvré pour un montant de 392,3 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 85,9% par rapport l'objectif annuel de 456,9 milliards de francs CFA ;
- **l'impôt sur le revenu** : mobilisés à hauteur de 410,2 milliards de francs CFA pour un objectif de 898 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 45,7% ;
- **la contribution forfaitaire à la charge de l'employeur** : réalisée pour 27,4 milliards de francs CFA sur un objectif de 53,0 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation de 51,7% ;
- **l'impôt sur le revenu des valeurs mobilières et l'impôt sur les capitaux mobiliers (IRVM/IRCM)** : mobilisé à hauteur de 79,1 milliards de francs CFA, soit un taux de réalisation 86,2% par rapport à l'objectif annuel de 91,2 milliards de francs CFA.

## II.1.2 Les impôts indirects

Les impôts indirects sont ressortis à 1 074,2 milliards de francs CFA, représentant 40,8% de l'objectif annuel de 2 634,2 milliards de francs CFA. En glissement annuel, ils ont augmenté de 47,6 milliards de francs CFA, soit 4,6%.

Cette dynamique positive a été portée essentiellement par l'amélioration des taxes sur les biens et services et des droits de porte.

### II.1.2.1 Les taxes sur les biens et services (TBS)

Les taxes sur les biens et services représentent 77,4% des impôts indirects et ont atteint 831,1 milliards de francs CFA à fin juin 2025. Elles ont progressé de 5,5% en glissement annuel et sont composées essentiellement de la :

- TVA à l'importation : 342,0 milliards de francs CFA (41,1% du total des TBS) ;
- TVA hors pétrole : 217,3 milliards de francs CFA (26,1% du total) ;
- TVA pétrole : 13,5 milliards de francs CFA (1,6% du total) ;
- Taxes spécifiques : 106,4 milliards de francs CFA (12,8% du total) ;
- Taxe sur les activités financières : 60,4 milliards francs CFA (7,3% du total) ;
- Taxe sur la consommation hors pétrole : 45,3 milliards de francs CFA (5,4% du total).

### II.1.2.2 Les droits de porte et autres droits de douane

Les droits de porte ont été réalisés pour un montant de 198 milliards de francs CFA à fin juin 2025, soit 43,9% de l'objectif annuel.

Les autres taxes perçues au cordon douanier (COSEC, PROMAD, PSE) ont été encaissées à hauteur de 45,1 milliards, soit un taux de réalisation de 46,8%.

### II.1.2.3 Les autres droits et taxes

Cette catégorie, regroupant les droits d'enregistrement et de timbres et le FSIPP, a été mobilisée pour un montant global de 102,3 milliards de francs CFA, soit un taux de recouvrement de 46,8%.

Le FSIPP occupe la part la plus importante avec une réalisation de 58,2 milliards de francs CFA (56,9% du total des autres droits et taxes). Il est recouvré à hauteur de 89,32% par rapport à l'objectif annuel.

### II.2 Les recettes non fiscales

Les recettes non fiscales recouvrées à la fin du premier semestre se sont établies à 116,6 milliards de francs CFA, soit 61,3% de l'objectif annuel. Elles sont en hausse de 32,9 milliards de francs CFA ou 39,3% par rapport aux réalisations de juin 2024. Cette progression est imputable essentiellement à la bonne mobilisation des composantes ci-après :

- les dividendes et produits financiers : 45,6 milliards de francs CFA ;
- les recettes issues de l'exploitation des hydrocarbures (pétrole et gaz) : 35,4 milliards ;
- la redevance radioélectrique : 27,6 milliards de francs CFA ;
- les revenus des domaines : 7,8 milliards de francs CFA.

Ainsi, les performances notées dans la mobilisation des recettes non-fiscales résultent de la bonne tenue de la redevance radioélectrique et des dividendes et autres produits financiers qui ont enregistré respectivement des taux de réalisation de 123,57% et 127,61%.

### II.3 Les dons budgétaires

Les dons budgétaires mobilisés au premier semestre 2025 concernent exclusivement les dons en capital destinés à financer les projets. Ils se sont chiffrés à 19,3 milliards de francs CFA, représentant seulement 8,0% des prévisions de 241,6 milliards de francs CFA. Cette mobilisation particulièrement faible constitue un point critique dans l'exécution budgétaire et la mobilisation des financements extérieurs.

Le tableau 3 ci-après représente la situation des partenaires techniques et financiers auprès desquels les dons en capital ont été mobilisés.

**Tableau 3 : Situation des dons en capital à fin juin 2025** (montants en milliards de francs CFA)

Bailleurs	Montants
Agence française de Développement (AFD)	1,9
Banque africaine de Développement (BAD)	0,3
Banque arabe pour le Développement économique en Afrique (BADEA)	0,2
Banque mondiale (BM)	8,1
Coopération japonaise (JICA)	0,9
Fonds International de Développement agricole (FIDA)	0,1
Invest International (ORIO)	3,7
Italie	1,2
KFW	3,0
<b>TOTAL DONNS</b>	<b>19,3</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

### III. LES DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 2 814,6 milliards de francs CFA à fin juin 2025, soit 44,2% des prévisions de la LFR.

**Tableau 4 : Situation d'exécution des dépenses du Budget général** (en milliards de francs CFA)

Rubriques	LFR 2025	Réalisations	Taux d'exécution En %
	(1)	(2)	(3) = (2) / (1)
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>4 428,7</b>	<b>2 232,7</b>	<b>50,4%</b>
Intérêts de la dette	1 057,1	501,1	47,4%
Dépenses de personnel	1 485,5	724,1	48,7%
Acquisitions de biens et services	415,8	162,6	39,1%
Transferts courants	1 470,3	844,9	57,5%
<b>Dépenses en capital</b>	<b>1 936,1</b>	<b>581,9</b>	<b>30,0%</b>
Dépenses en capital sur ressources internes	586,9	186,7	31,8%
<i>Investissements exécutés par l'Etat</i>	149,2	11,9	8,0%
<i>Transferts en capital</i>	437,7	174,8	39,9%
Dépenses en capital sur ressources externes	1 349,2	395,2	29,3%
<b>Total dépenses du budget général</b>	<b>6 364,8</b>	<b>2 814,6</b>	<b>44,2%</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

### III.1 Les dépenses ordinaires

Les **dépenses ordinaires** ont été exécutées à hauteur de 2 232,7 milliards de francs CFA, soit 50,4% des prévisions de la LFR. Elles concernent les charges financières de la dette publique, les dépenses de personnel, les utilisations de biens et services et les transferts courants.

#### III.1.1 Les charges financières de la dette

Les charges financées de la dette, constituées des intérêts et commissions, ont été payées à hauteur de 501,1 milliards de francs CFA, répartis entre la dette extérieure (403,5 milliards de francs CFA ou 80,5% du total) et la dette intérieure (97,6 milliards de francs CFA ou 19,5% du total).

En glissement annuel, elles ont enregistré une hausse significative de 290,78 milliards de francs CFA, en lien, principalement, avec la prise en charge de la dette bancaire contractée hors autorisation parlementaire dans l'encours de la dette financière de l'Etat.

#### III.1.2 Les dépenses de personnel

La masse salariale a été exécutée pour un montant de 724,1 milliards de francs CFA sur les six premiers mois de l'année, soit 48,7% des crédits ouverts de la LFR. Comparativement à la même période de l'année précédente, elle a augmenté de 22,9 milliards de francs CFA en valeur absolue et 3,3% en valeur relative.

Ces dépenses comprennent :

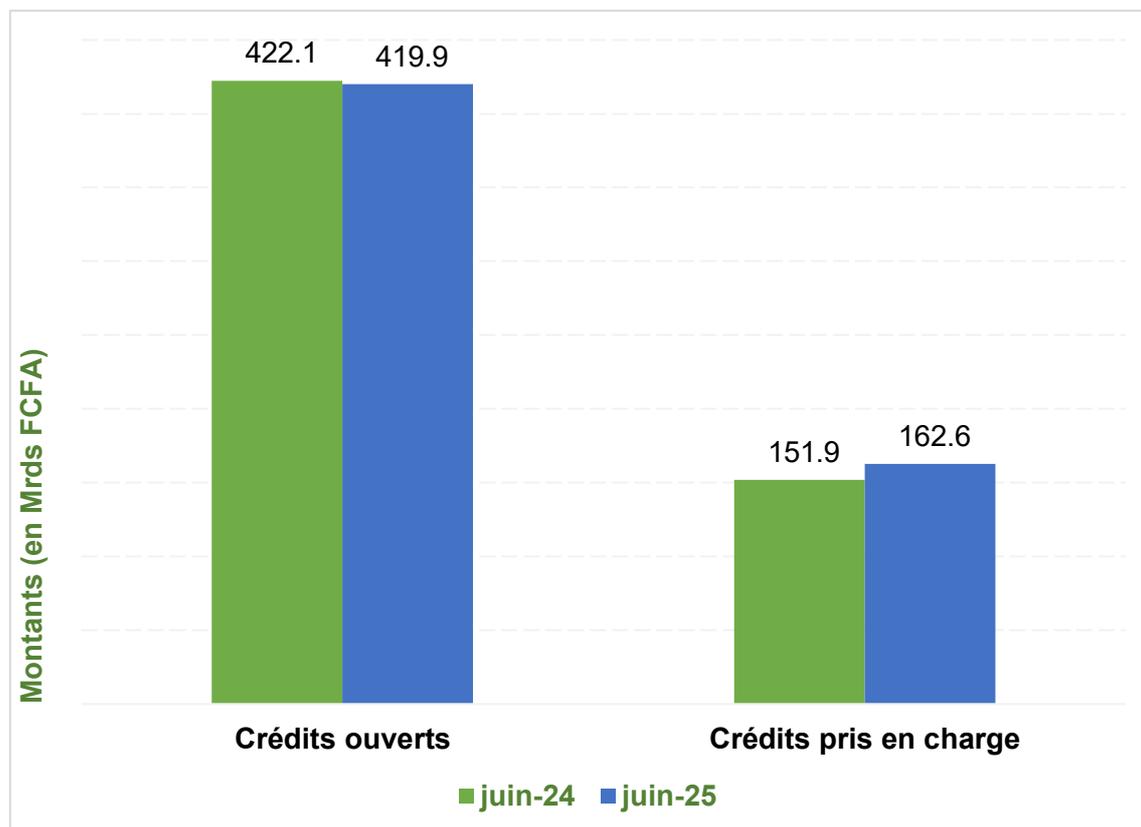
- ✓ la rémunération des salariés qui est arrêtée à 710,1 milliards de francs CFA (98,1% du total) ;
- ✓ les dépenses de prestations sociales ordonnancées pour un montant de 14 milliards de francs CFA (1,9%). Elles sont constituées des dépenses de santé pour 8,4 milliards de francs CFA, des pensions d'invalidité 5,6 milliards de francs CFA et des capitaux décès 0,2 milliard de francs CFA.

L'effectif des agents de l'Etat payés se chiffre à 188 576 agents à fin juin 2025, dont 183 549 agents permanents constitués de fonctionnaires et non fonctionnaires et 5 027 contractuels.

#### III.1.3 Les dépenses d'acquisition de biens et services

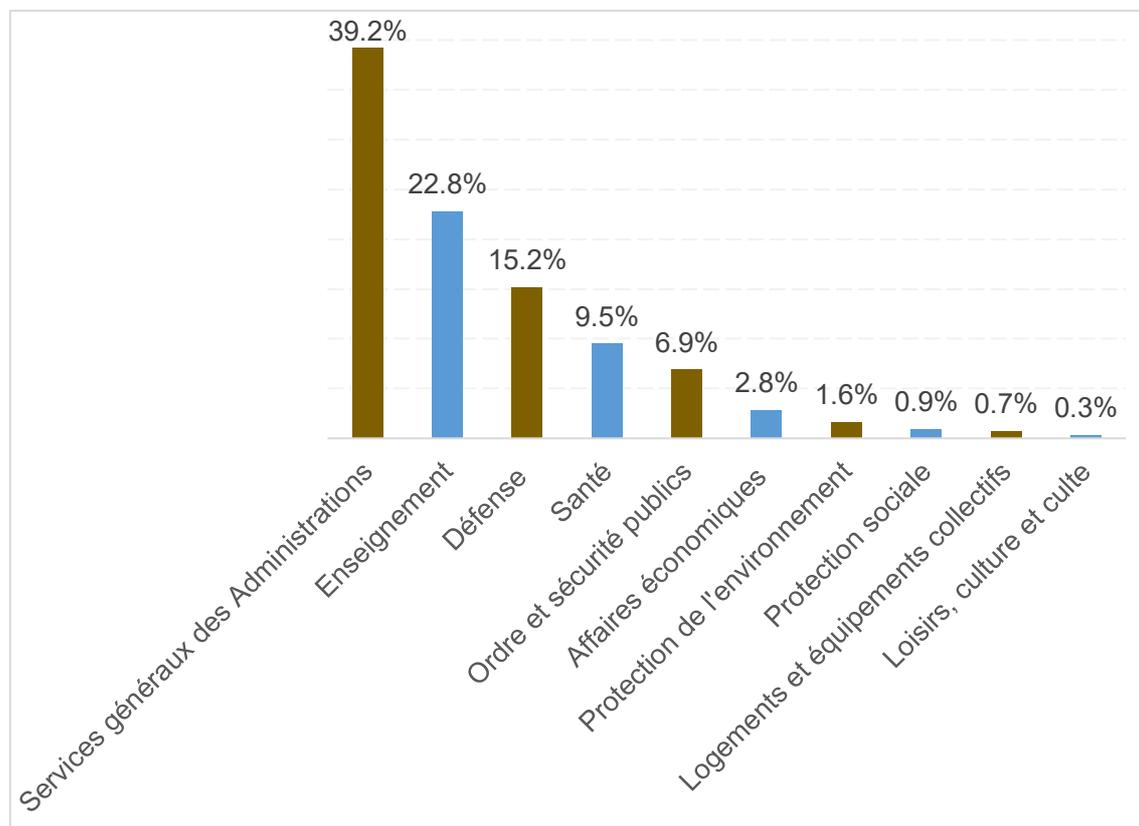
Au 30 juin 2025, les dépenses d'acquisitions de biens et services ont été exécutées (base prise en charge) à hauteur de 162,6 milliards de francs CFA des crédits ouverts contre 151,9 milliards de francs CFA un an auparavant, soit une hausse de 10,7 milliards de francs CFA.

**Figure 1 : Evolution de l'exécution des dépenses de biens et services**  
(en milliards e francs CFA)



Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

Par destination fonctionnelle, les dépenses d'acquisition de biens et services se présentent comme suit :

**Figure 2 : Répartition fonctionnelle des dépenses de biens et services à fin juin 2025 (en %)**

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

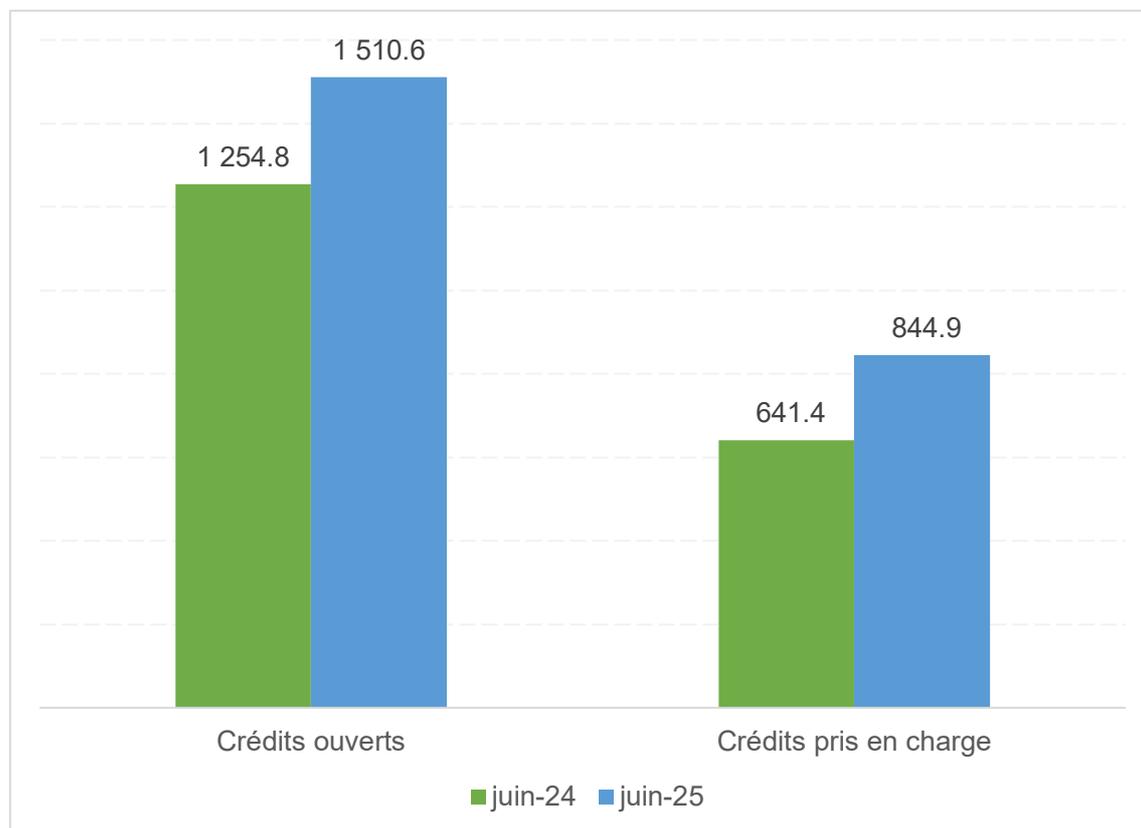
Les services généraux des administrations publiques absorbent 39,2% des acquisitions de biens et services, soit 63 milliards de francs CFA, en lien, principalement, avec les charges non réparties sur lesquelles sont imputées le paiement des factures d'eau de l'administration d'un montant de 19,5 milliards de francs CFA. Les impôts et taxes sur les dépenses financées sur ressources à la charge de l'Etat se sont établis à 4,9 milliards de francs CFA.

Le secteur de l'enseignement et les services de santé ont consommé respectivement 37,1 milliards de francs CFA et 14,5 milliards de francs CFA.

### III.1.4 Les transferts courants

Les dépenses de transferts courants ont été exécutées pour un montant de 844,9 milliards de francs CFA à fin juin 2025, soit un taux de réalisation de 57,5% des prévisions budgétaires.

**Figure 3 : Evolution de l'exécution des dépenses de transferts courants**  
(en milliards de francs CFA)

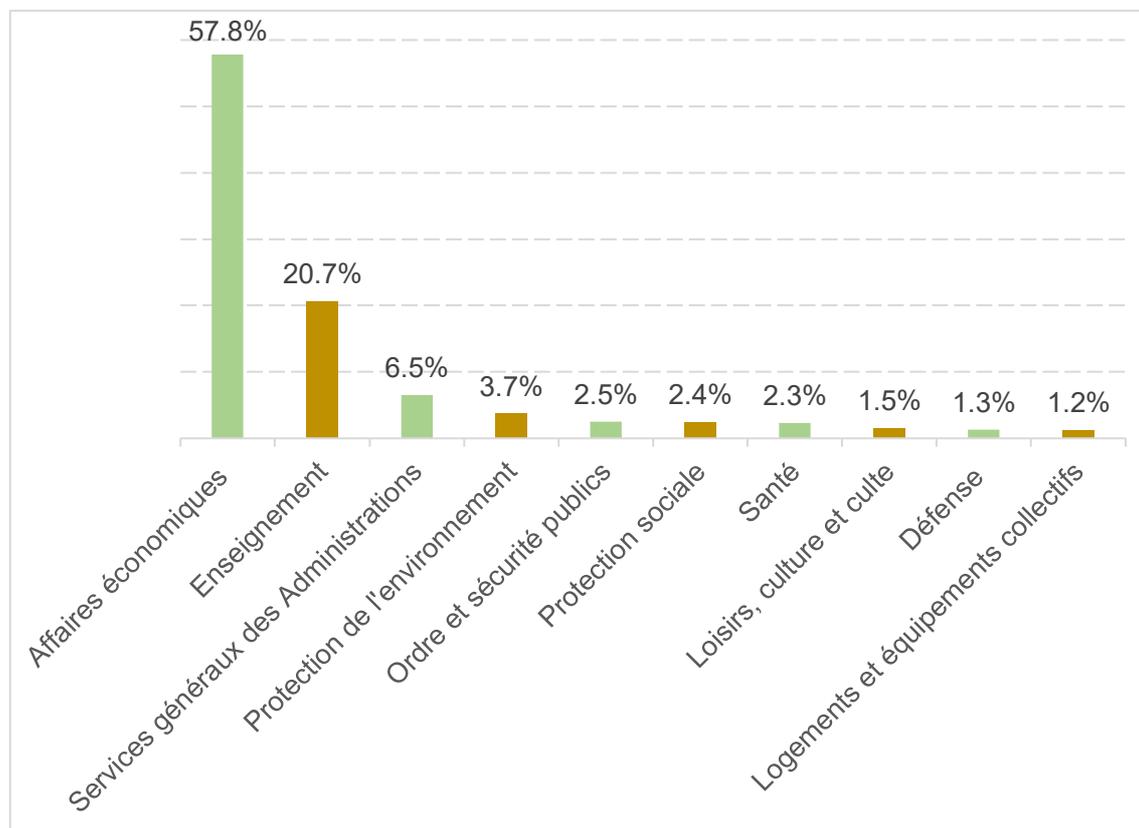


Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

En glissement annuel, ils ont progressé de 203,5 milliards de francs CFA ou 31,7%. Cette croissance s'explique principalement par les subventions à l'énergie qui sont passées de 167,8 milliards de francs CFA en juin 2024 à 370,0 milliards de francs CFA en 2025, soit une hausse de 202,3 milliards de francs CFA à la suite du paiement de 111 milliards de francs CFA d'arriérés au titre de la subvention de 2024.

Par destination fonctionnelle, la répartition des crédits se présente comme suit :

**Figure 4 : Répartition fonctionnelle des dépenses de transferts courants  
(en %)**



Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

Les « Affaires économiques » concentrent 488,6 milliards de francs CFA, soit 57,8% du total des transferts. Ces dépenses sont réparties entre les principales composantes ci-dessous :

- ✓ les subventions accordées par l'Etat au secteur de l'énergie pour un montant total de 370,0 milliards de francs CFA, répartis entre la compensation tarifaire (338,0 milliards de francs CFA) et les pertes commerciales (32,0 milliards de francs CFA) ;
- ✓ la subvention versée à la Poste pour 9,0 milliards de francs CFA ;
- ✓ la subvention à la Société nationale de gestion du patrimoine du Train express régional pour 20,0 milliards de francs CFA ;
- ✓ la subvention au sous-secteur du coton pour 2,0 milliards de francs CFA.

Les transferts au secteur de l'« Enseignement » sont orientés principalement vers la prise en charge des bourses et allocations scolaires pour 68,2 milliards de francs CFA, les transferts au profit des centres des œuvres universitaires pour 34,0 milliards de francs CFA, les subventions aux Instituts supérieurs d'Enseignement professionnel (ISEP) pour 2,2 milliards de francs CFA et les dotations aux universités et aux écoles d'ingénieurs pour respectivement 50,5 milliards de francs CFA et 1,8 milliard de francs CFA.

Les hôpitaux ont bénéficié de transferts courants pour un montant de 19,0 milliards de francs CFA.

Les transferts aux services non personnalisés de l'Etat ont connu une baisse de 82,46 milliards de francs CFA, soit 9,8% des transferts courants. Ce repli s'explique par la décision prise par l'Etat de réduire voire supprimer les transferts au profit desdits services.

### **III.2 Les dépenses en capital**

Les dépenses en capital (les investissements publics) sont réalisées à hauteur de 581,9 milliards de francs CFA de francs CFA à fin juin 2025, soit un niveau d'exécution de 30,1% par rapport aux prévisions de la LFR. Elles sont composées des dépenses d'investissement sur ressources internes et des dépenses d'investissement sur ressources externes.

#### **III.2.1 Les dépenses d'investissement financées sur ressources internes**

Les dépenses d'investissement sur ressources internes sont composées de deux catégories de dépenses. La première concerne les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat lui-même à travers précisément les services des ministères et institutions constitutionnelles. La seconde est relative aux dépenses de transferts en capital qui sont des dépenses effectuées pour le compte de l'Etat par des entités dotées de personnalité juridique et d'autonomie financière, appelés « services personnalisés de l'Etat » tels que les agences, les Etablissements publics et les autres structures administratives similaires ou assimilées. Ainsi, l'analyse des efforts d'investissement sur ressources internes prend nécessairement en compte les transferts en capital à l'exception de ceux effectués au profit des collectivités territoriales et des sociétés nationales<sup>1</sup>.

Le montant total des crédits exécutés (base prise en charge) des dépenses en capital au 30 juin 2025 est de 186,7 milliards de francs CFA.

##### **III.2.1.1 Les dépenses d'investissement exécutées par l'Etat**

A fin juin 2025, les investissements exécutés par l'Etat se sont chiffrés à 11,9 milliards de francs CFA, soit 8,0% des prévisions de la LFR. Il convient de noter que généralement l'exécution desdites dépenses est plus soutenue au second semestre. Par exemple en 2024, le taux d'absorption des crédits ouverts, base prise en charge, est passé de 12% à fin juin à 73,4% à fin décembre. Cette

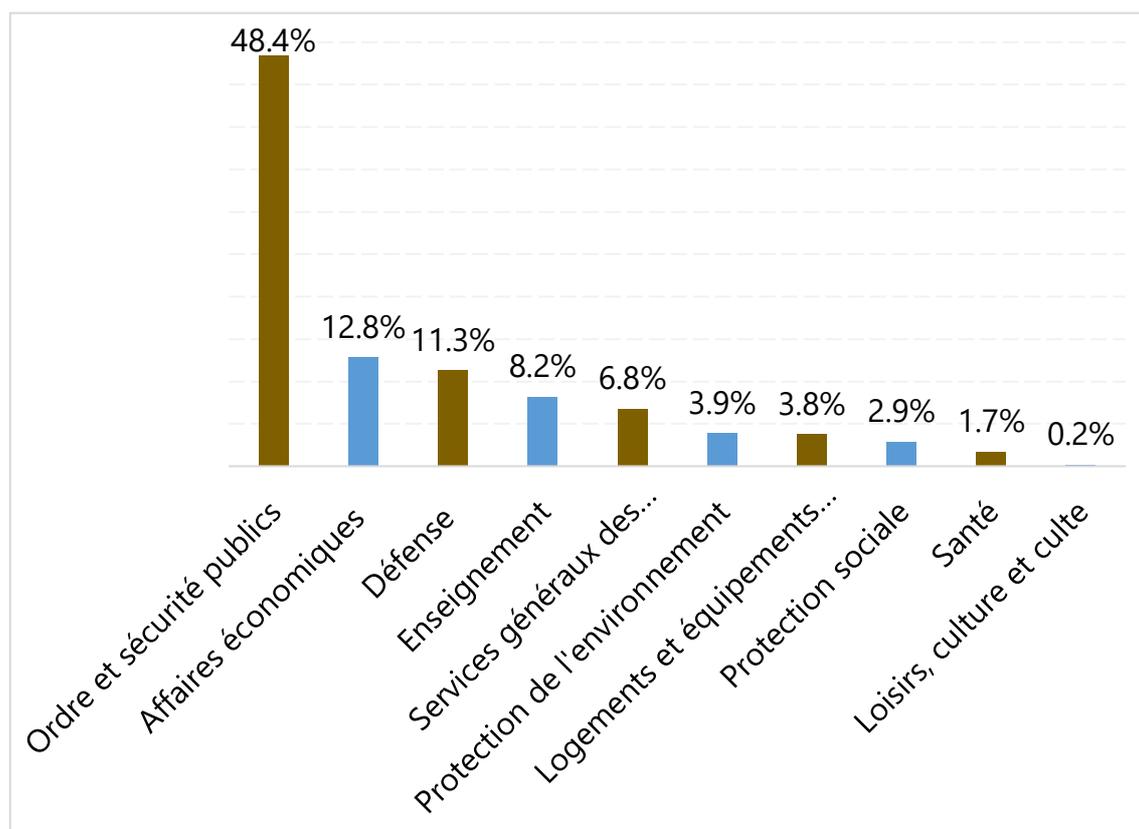
---

<sup>1</sup> Les collectivités territoriales et les sociétés nationales reçoivent des transferts en capital destinés à la réalisation d'investissements comptabilisés dans leur patrimoine. Durant la période sous revue, elles n'ont pas reçu de transferts en capital.

situation s'explique par le fait que les travaux financés sont réalisés et réceptionnés durant le second semestre.

Par destination fonctionnelle, l'exécution des crédits se présente comme suit :

**Figure 5 : Répartition fonctionnelle des investissements exécutés par l'Etat**



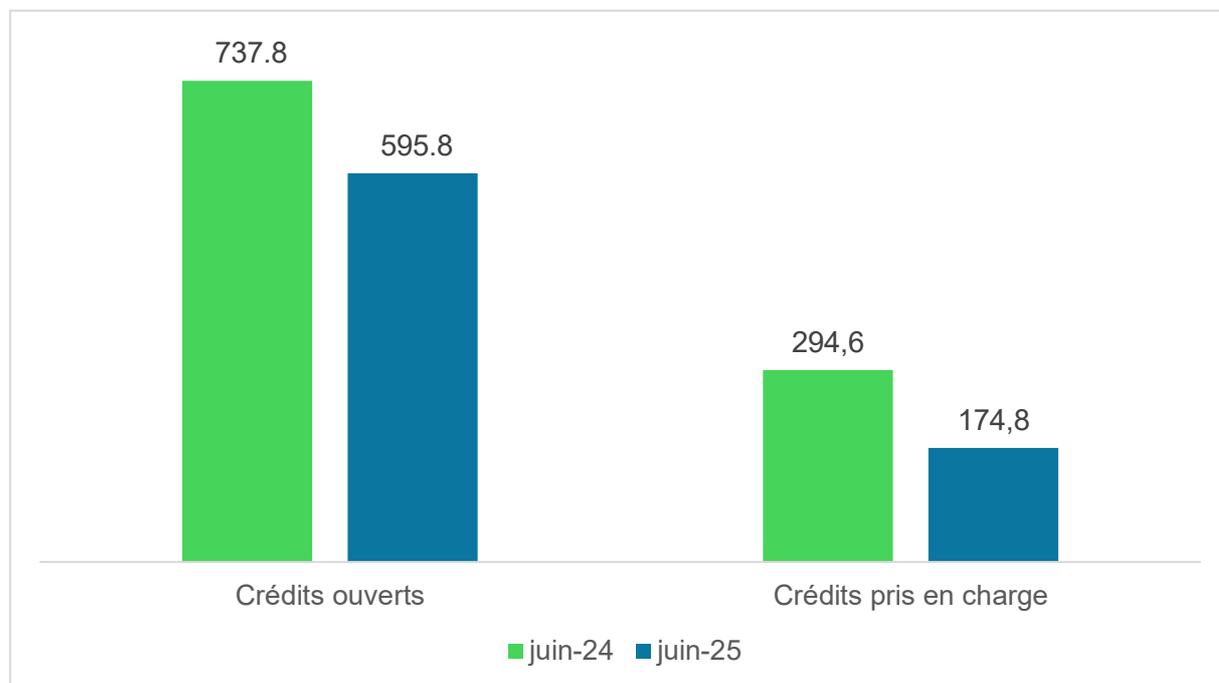
Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

Une part importante des investissements sur ressources internes concerne l'« ordre et sécurité publics », les « Affaires économiques » et la « défense » qui ont enregistré des niveaux d'exécution respectifs de 48,4% (5,7 milliards de francs CFA), 12,8% (1,5 milliard de francs CFA) et 11,3% (1,3 milliard de francs CFA).

### III.2.1.2 Les Transferts en capital

Au terme du premier semestre 2025, les transferts en capital ont atteint 174,8 milliards de francs CFA, soit 29,3% des prévisions de la LFR contre 34,83% à la même période de l'année précédente (294,6 milliards de francs CFA).

**Figure 6 : Evolution de l'exécution des dépenses de transferts en capital**  
(en milliards de francs CFA)



Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB)

Les transferts en capital sont tirés principalement par les « affaires économiques » à hauteur de 130,8 milliards de francs CFA, soit 74,9% du total avec les programmes :

- ✓ « Augmentation de la productivité et de la valorisation des produits agricoles » pour 70 milliards de francs CFA (53,5% du total) des crédits pour le financement de la campagne agricole ;
- ✓ le programme d'investissement SOGEPA (SUKUK) Contrat de bail et maisons des Nations unies pour 32,5 milliards de francs CFA (24,8%) ;
- ✓ « Développement, gestion et entretien des infrastructures routières » pour 10,6 milliards de francs CFA (8,1%) ;
- ✓ « Développement Communautaire et Équité territoriale » avec le projet d'électrification de 2000 villages pour 4,5 milliards de francs CFA et le programme de modernisation des villes du Sénégal (PROMOVILLES) pour 3,2 milliards de francs CFA.

Les « services généraux des administrations publiques » ont mobilisés 12,4 milliards de francs CFA, soit 7,1% des transferts en capital avec notamment le Fonds Souverain d'investissements Stratégiques (FONSIS) dans le cadre du renforcement des capacités du secteur privé pour 1,5 milliard de francs CFA, le Projet d'assainissement de Touba pour 5,62 milliards de francs CFA et la Réhabilitation ainsi que le renforcement des ouvrages d'assainissement pour 1,36 milliard de francs CFA.

Dans le cadre de la lutte contre les inondations, un montant de 1,95 milliard de francs CFA a été exécuté à travers le « projet de Gestion intégrée des Inondations (PGIIS) » pour 0,15 milliard de francs CFA, la « lutte contre les inondations - Matrice Actions Prioritaires » pour 1,3 milliard de francs CFA et le « projet de construction de digues de protection et réinstallation des sinistres » pour 0,5 milliard de francs CFA.

Par ailleurs, des transferts ont été effectués au profit de certaines entités, notamment l'Office des Forges ruraux pour la réalisation d'ouvrages hydrauliques pour un montant de 2,79 milliards de francs CFA et l'Agence de la Couverture Maladie universelle (ANACMU) pour 11,3 milliards de francs CFA.

### **III.2.2 Les dépenses d'investissement financées par ressources extérieures**

Le Sénégal bénéficie de ressources extérieures sous forme de dons et de prêts pour financer des projets de développement dans les tous les secteurs d'activité.

L'analyse qui suit met en exergue :

- ✓ les investissements réalisés par l'administration centrale (ministères et autres institutions ainsi que les agences et autres structures assimilées) et impactent le déficit budgétaire ;
- ✓ les investissements globaux financés sur ressources extérieurs et intégrant les rétrocessions et les prêt-programme pour les résultats (PforR).

- **Les investissements réalisés par l'administration centrale**

Les dépenses d'investissement sur ressources extérieures réalisées par l'administration centrale sont établies à 395,2 milliards de francs CFA. En glissement annuel, elles ont progressé de 138,7 milliards de francs CFA en valeur absolue et 54% en valeur relative. Elles sont financées essentiellement par les prêts pour un montant de 376,1 milliards de francs CFA.

- **Les investissements globaux financés sur ressources extérieures**

A fin juin 2025, le montant total des dépenses s'est situé à 436,6 milliards de francs CFA. Elles sont financées par des prêts projets pour un montant de 417,4 milliards de francs CFA<sup>2</sup> et des dons en capital pour 19,2 milliards de francs CFA.

---

<sup>2</sup> Le montant de 417,4 milliards de francs CFA est composé de prêts projets de 376,1 milliards de francs CFA exécutés par l'Etat, de prêts rétrocédés de 14,5 milliards, d'un prêt pour acquisition d'actifs financiers pour 6,1 milliards de francs CFA et d'un tirage programme sous forme de PforR pour 20,7 milliards.

**Tableau 5 : Répartition des tirages par secteur économique** (en milliards de francs CFA)

Secteurs	Emprunts	Subventions	TOTAL
	Mrds FCFA	Mrds FCFA	Mrds FCFA
	(1)	(2)	(3) = (1) + (2)
Primaire	47,1	3,8	50,9
Secondaire	111,1	0,2	111,3
Tertiaire	181,7	5,1	186,8
Quatenaire	77,5	10,1	87,6
<b>TOTAL DONS</b>	<b>417,4</b>	<b>19,2</b>	<b>436,6</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB/DODP)

L'analyse de la répartition sectorielle montre que **le secteur tertiaire** a mobilisé 185,2 milliards de francs CFA (42,8%). Les dépenses dudit secteur sont principalement orientées vers les transports routiers (153,9 milliards de francs CFA), les transports ferroviaires (23,1 milliards de francs CFA).

**Les ressources mobilisées pour le secteur quaternaire** ont atteint 150,3 milliards de francs CFA (34,4%). Elles ont surtout permis la poursuite des travaux dans les sous-secteurs de l'Hydraulique Urbaine et Assainissement (46,3 milliards de francs CFA), du Développement social (33 milliards de francs CFA) et de l'habitat et urbanisme (30,1 milliards de francs CFA).

En troisième position, les fonds, d'un montant de 50,8 milliards de francs CFA, mobilisés pour **le secteur primaire**, sont captés essentiellement par le sous-secteur de l'Agriculture (42,9 milliards de francs CFA).

Enfin, un montant de 50,2 milliards de francs CFA a été mobilisé au profit du **secteur secondaire**. Le sous-secteur de l'énergie a absorbé 43,5 milliards de francs CFA, soit 86,6% des ressources.

Les investissements par les rétrocessions<sup>3</sup> se présentent comme suit :

<sup>3</sup> Les rétrocessions sont des emprunts contractés par l'Etat auprès de partenaires techniques et financiers et rétrocédés sous formes de prêts à des entités publiques, notamment les sociétés publiques. Dans le cadre du TOFE de l'administration centrale budgétaires, les rétrocessions sont traitées comme un passif (emprunts effectués par l'Etat) et un actif (prêt accordé par l'Etat à l'entité publique bénéficiaire de la rétrocession). Les investissements réalisés avec ces ressources sont comptabilisés dans le déficit du secteur public et non dans celui de l'administration centrale budgétaire.

**Tableau 6 : Situation des décaissements des rétrocessions à fin juin 2025 (en milliards de francs CFA)**

Bailleurs	Projets et programmes	Rétrocessions		
		Emprunts	Subventions	TOTAL
<b>Banque islamique de Développement (BID)</b>	Projet de construction d'une unité de vaccin contre le Covid / Madiba	0,4	0,0	<b>0,4</b>
<b>BID</b>	Unité de création de vaccin contre la fièvre jaune/pasteur	0,02	0,0	<b>0,02</b>
<b>BID</b>	Projet d'électrification de 177 villages par des mini centrales photovoltaïques solaires	0,3	0,0	<b>0,3</b>
<b>Banque mondiale (BM)</b>	Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité au Sénégal (ex projet d'appui à la transition mix énergétique propre au Sénégal (PATMEPS)	4,2	0,0	<b>4,2</b>
<b>BM</b>	Projet régional d'accès l'électricité, technologie, stockage batteries (BEST)	9,6	0,0	<b>9,6</b>
<b>KFW</b>	Projet de promotion de l'efficacité énergétique et de l'accès à l'énergie (PPEEAE)	0,0	1,4	<b>1,4</b>
<b>TOTAL</b>		<b>14,5</b>	<b>1,4</b>	<b>15,9</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB/DODP)

Les rétrocessions sont orientées, pour l'essentiel, vers le financement du secteur de l'énergie et de la santé avec respectivement 15,5 milliards de francs CFA et 0,42 milliard de francs CFA.

#### IV. DEFICIT BUDGETAIRE A FIN JUIN 2025

Le déficit budgétaire à fin 2025 est ressorti à 588,3 milliards de francs CFA sur une cible de 1 695,9 milliards de francs CFA. Il est relativement maîtrisé durant le premier semestre.

**Tableau 7 : Le déficit budgétaire à fin juin 2025 (en milliards de francs CFA)**

Nature des ressources	Réalisations
<b>Recettes fiscales et non-fiscales</b>	<b>2 207,0</b>
Recettes fiscales	2 090,4
Recettes non-fiscales	116,6
<b>Dons</b>	<b>19,3</b>
Dons budgétaires	0,0
Dons en capital	19,3
<b>Total recettes (1)</b>	<b>2 226,3</b>
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>2 232,7</b>
Intérêts de la dette	501,1
Dépenses de personnel	724,1
Acquisitions de biens et services	162,6
Transferts courants	844,9
<b>Dépenses en capital</b>	<b>581,9</b>
Dépenses en capital sur ressources internes	186,6
Investissements exécutés par l'Etat	11,9
Transferts en capital	174,7
Dépenses en capital sur ressources externes	395,3
<b>Total dépenses (2)</b>	<b>2814,6</b>
<b>Déficit budgétaire (1) – (2)</b>	<b>-588,3</b>

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB, comité des recettes)

## V. SITUATION D'EXECUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DE TRESORERIE (FINANCEMENT)

A fin juin 2025, la situation d'exécution des ressources et des charges de trésorerie se présente comme suit :

**Tableau 8 : Les ressources et les charges de trésorerie (en milliards de francs CFA)**

Rubriques	LFR 2025	Réalisations	Taux de réalisation
<b>Ressources</b>	<b>5 715,6</b>	<b>2 247,8</b>	<b>39,3%</b>
Report sur ressources extérieures	14,9	14,9	100,0%
Emprunts sur les marchés monétaire et financier	3 769,4	1 677,0	44,5%
Emprunts programmes	595,4	20,7	3,5%
Emprunts-projets	1 335,9	535,2	40,1%
<b>Charges</b>	<b>4109,6</b>	<b>1490,4</b>	<b>36,3%</b>
Amortissement de la dette	3 384,1	1 331,2	39,3%
Arriérés de paiement	500,9	138,6	27,7%
Emprunts rétrocédés	84,7	14,5	17,1%
OPEX	50,0	0,0	0,0%

Autres	0,0	6,1
--------	-----	-----

Source : Ministère des Finances et du Budget (DGB/DGCPT)

## V.1 Les ressources de trésorerie

Le besoin de financement global de la LFR 2025 est arrêté à 5 715,6 milliards de francs CFA et est structuré suivant les priorités financières suivantes :

- ✓ déficit budgétaire : 1 695,9 milliards de francs CFA ;
- ✓ amortissement de la dette : 3 384,1 milliards de francs CFA ;
- ✓ arriérés sur ressources : 500,9 milliards de francs CFA ;
- ✓ emprunts rétrocédés : 84,7 milliards de francs CFA ;
- ✓ Opérations extérieures des armées : 50 milliards de francs CFA.

A fin juin 2025, un montant total de 2 247,8 milliards de francs CFA, soit 39,3% du besoin annuel, a été mobilisé. Il est réparti comme suit :

- ✓ mobilisations sur les marchés bancaires et financiers : 1 677 milliards de francs CFA ;
- ✓ prêts projets auprès de divers partenaires : 535,2 milliards de francs CFA dont 138,16 milliards de francs CFA destinés à l'apurement des arriérés relatifs aux dépenses financées sur ressources extérieures ;
- ✓ prêts programme (PforR de la BM, la BAD et du FIDA) : 20,7 milliards de francs CFA ;
- ✓ report de soldes de comptes bancaires sur financements extérieurs : 14,9 milliards de francs CFA.

## V.2 Les charges de trésorerie

Les charges de trésorerie sont prévues par la LFR pour un montant de 4 019,6 milliards de francs CFA et concernent l'amortissement de la dette, le paiement d'arriérés de dépenses financées sur ressources internes et sur ressources externes, les emprunts rétrocédés et la prise en charge des opérations extérieures des armées.

Elles sont prises en charge à hauteur de 1 490,4 milliards de francs CFA répartis entre l'amortissement de la dette (1 331,2 milliards FCFA), le paiement des arriérés de dépenses financées sur ressources extérieures (138,6 milliards de francs CFA), les emprunts rétrocédés (14,5 milliards de francs CFA) et la souscription d'actions (6,1 milliards de francs CFA) financée par emprunts.

**Les financements mobilisés de 2 247,8 milliards de francs CFA ont permis de couvrir les charges de trésorerie et le déficit budgétaire d'un montant total de 2078,8 milliards de francs CFA. Le rapport de couverture s'est établi à 1,08.**

## **VI.EXECUTION DU FONDS NATIONAL DE RETRAITE**

Les recettes générées en fin juin 2025 par le régime de base se sont chiffrées à 78,5 milliards de francs CFA et celles du régime complémentaire à 12,7 milliards de francs CFA, soit un cumul de 91,2 milliards de francs CFA.

Comparativement à la même période de l'année précédente, les recettes ont augmenté de 3,6 milliards de francs CFA, en lien avec le nombre de cotisants qui a évolué de 11 872 en glissement annuel.

Les dépenses sont arrêtées à fin juin 2025 à 78,0 milliards de francs CFA, représentant un taux d'exécution de 46,0% par rapport aux prévisions de la LFR 2025.

En référence à la même période de l'année 2024, les dépenses se sont accrues de 2,8 milliards de francs CFA du fait, principalement, de l'augmentation du nombre de pensionnés de 1,6% (+ 1 195 individus) qui a atteint 75 659 individus.

Au total, la situation d'exécution budgétaire du FNR fait ressortir un solde annuel excédentaire de 13,2 milliards de francs CFA à fin juin 2025, après un excédent de 12,4 milliards de francs CFA à fin juin 2024, soit une amélioration de 0,8 milliard de francs CFA.

## **VII.SITUATION D'EXECUTION BUDGETAIRE DES ORGANISMES PUBLICS**

A fin juin 2025, les organismes publics suivis, au nombre de cent soixante (160), cumulent un budget de 1 458,9 milliards de francs CFA.

Les crédits ouverts pour le fonctionnement se chiffrent à 687,9 milliards de francs CFA, soit 47,2% des prévisions et les dotations réservées à l'investissement ressortent à 771,0 milliards de francs CFA, représentant 52,9% du budget.

Les crédits ouverts pour les dépenses de personnel sont évalués à 316,8 milliards de francs CFA, représentant 46,1% du budget de fonctionnement et 21,7% du budget global.

Les recettes sont globalement mobilisées à hauteur de 483,43 milliards de francs CFA.

Le niveau d'exécution des crédits ressort à 29,8%, soit 435,6 milliards de francs CFA.

L'analyse détaillée montre que les dépenses de fonctionnement sont exécutées à hauteur de 236,4 milliards de francs CFA et celles d'investissement à 199,2 milliards de francs CFA, soit respectivement 34,4% et 25,8% des crédits ouverts.

Les dépenses de personnel sont ressorties à 46,6%, soit 147,5 milliards de francs CFA.